

Acte de naissance de Louis Augustin Maisonneuve

12 août 1824, Désaigne, Ardèche

(Source : archives départementales de l'Ardèche, Désaignes, naissances, 1824, vue 32/50)

L'an dix-huit-cent-vingt-quatre le douze du mois
de aout à sept heures du soir par-devant
nous Fuma Jean Charles, adjoint commis par le maire
officier de l'état civil de la commune de Désaignes
canton de Lamastre département de l'Ardèche
est comparu Charles Louis Romain Maisonneuve
âgé de trente huit ans profession d'agriculteur
demeurant à Charpillière a Desaigne
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
né le dix du courant de lui déclarant, et
de Marie Rose Banchet, son épouse,
à six heures du matin, et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Augustin
Lesdites déclaration et présentation faites en présence de
Claude Descage âgé de soixante et dix ans,
profession de cultivateur demeurant à Desaigne
et de Etienne Desestret
âgé de soixante cinq ans, profession de cultivateur
demeurant à Desaigne
Et ont déclaré ne savoir signer auf le pere
de l'enfant qui a signé avec nous de ce requis
Le présent acte de naissance, après qu'il en a été faite lecture
Maisonneuve (paraphe) Fuma (paraphe)

Transcription : Marie Gagné, mai 2023